



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Material and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-170042, 43, 44, 45, 50

April 03 / 03 avril, 2017

Subject/ Object: REQUEST FOR PROPOSAL / DEMANDE DE PROPOSITION

Sentinel Survey Project – Longline Gear/ Relevés-Sentinelles -Palangres

AMENDMENT #1 / MODIFICATION N° 1

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Amendment (#1) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, modification n° 1 est émis.

1. Delete:

Page 17, ANNEX A: *“After hauling the gear at each fishing site, the fishing vessel crew and the observer will record all information pertaining to the catch. The crew of the fishing vessel MUST assist the observer in conducting the sampling. Fishing operations may have to be slowed down for that purpose. For each site and each time the gear is fished, information on the set location and the complete catch will be recorded. Length frequency measurements (250 fish or the entire catch if less than 250 fish are caught) will be taken for cod, white hake, American plaice, witch flounder and winter flounder (sexed length frequencies are required for all of these species, except for cod). Otoliths will be collected for cod and white hake only (1 per cm) according to the scientific protocols. All data will be recorded on standard observer program data sheets; all fields must be completed.”*

1. Insert:

“After hauling the gear at each fishing site, the fishing vessel crew and the observer will record all information pertaining to the catch. The crew of the fishing vessel MUST assist the observer in conducting the sampling. Fishing operations may have to be slowed down for that purpose. For each site and each time the gear is fished, information on the set location and the complete catch will be recorded. Length frequency measurements (250 fish or the entire catch if less than 250 fish are caught) will be taken for cod and white hake. Sexed length frequencies are required for white hake only. Otoliths will be collected for cod (1 per cm length increment) and white hake (1 per cm length increment per sex) only. All data will be recorded on standard observer program data sheets; all fields must be completed.”

1. Supprimer:

Page 18, ANNEXE A: « Après chaque levée des engins à chacun des 2 sites, l'observateur et l'équipage du navire devront noter toutes les informations sur les prises. Pour réaliser ce travail, l'équipage DEVRA participer à l'échantillonnage avec l'observateur. Les opérations de pêche devront parfois être ralenties afin que l'échantillonnage soit complété. À chaque fois que les engins seront relevés à chacun des sites de pêche, les informations sur la position et les caractéristiques de l'engin ainsi que les données sur la capture de toutes les espèces seront notées. Des mesures de longueurs (250 poissons ou toute la prise si moins de 250 poissons sont capturés) seront effectuées pour la morue, la merluche blanche, la plie canadienne, la plie grise et la plie rouge (sauf pour la morue, les longueurs fréquences selon le sexe sont requises pour ces espèces). Des otolithes de morue et de merluche seront recueillis (1 par cm) selon le protocole scientifique. Toutes les données seront notées sur les formulaires standards du programme des observateurs et les informations devront être complètes. »

1. Appliquer :

« Après chaque levée des engins à chacun des 2 sites, l'observateur et l'équipage du navire devront noter toutes les informations sur les prises. Pour réaliser ce travail, l'équipage DEVRA participer à l'échantillonnage avec l'observateur. Les opérations de pêche devront parfois être ralenties afin que l'échantillonnage soit complété. À chaque fois que les engins seront relevés à chacun des sites de pêche, les informations sur la position et les caractéristiques de l'engin ainsi que les données sur la capture de toutes les espèces seront notées. Des mesures de longueurs (250 poissons ou toute la prise si moins de 250 poissons sont capturés) seront effectuées pour la morue et la merluche blanche. Les longueurs fréquences selon le sexe sont requises pour la merluche blanche. Des otolithes de morue (1 par cm) et de merluche (1 par cm par sexe) seront recueillis selon le protocole scientifique. Toutes les données seront notées sur les formulaires standards du programme des observateurs et les informations devront être complètes.»

2. Delete :

**ANNEX « G » MANDATORY EQUIPMENT
ANNEX "F" VESSEL INFORMATION SHEET**

2. Supprimer:

**ANNEXE « G » ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE
ANNEXE « F » FICHE TECHNIQUE DU BATEAU**